

Rapport final n° 81517

Trajectoires de pauvreté dans le canton de Vaud : une analyse du Panel suisse de ménages Vaud

Département de la santé et de l'action sociale

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Dr. Pierre Benz (HETSL | HES-SO)

Judith Kühn (HETSL | HES-SO)

Prof. Felix Bühlmann (UNIL – LIVES)

OCTOBRE 2020

TABLE DES MATIERES

Remerciements	4
1 Introduction	5
1.1 <i>Analyse des trajectoires de pauvreté dans le canton de Vaud : entre continuité et éclairages nouveaux</i>	6
1.2 <i>Stratégie de recherche et structure du rapport : deux approches</i>	7
2 Données et méthodes	9
2.1 <i>Mesures de la pauvreté et du risque de pauvreté : opérationnalisation</i>	9
2.2 <i>Construction des échantillons</i>	12
2.3 <i>Facteurs retenus pour expliquer les dynamiques de pauvreté</i>	13
2.4 <i>Deux mêmes méthodes pour deux approches</i>	17
2.4.1 <i>Analyses de séquences</i>	18
2.4.2 <i>Modèles linéaires généralisés</i>	19
3 Événements et transitions : les déterminants des entrées et des sorties de la pauvreté 2014-2018	21
3.1 <i>Entrées et sorties de la pauvreté des ménages (2014-2018)</i>	21
3.2 <i>Quels facteurs explicatifs de l'entrée et de la sortie de la pauvreté</i>	22
3.3 <i>Reproduction de la pauvreté entre les générations</i>	26
4 Approche par les trajectoires complètes : quatre types de trajectoires	29
4.1 <i>Une typologie des risques de pauvreté</i>	29
4.2 <i>Facteurs explicatifs des différentes trajectoires de risques de pauvreté</i>	33
5 Conclusion	35
6 Bibliographie	37

REMERCIEMENTS

Les analyses présentées ici reposent sur les données du Panel suisse de ménages (PSM) et son volet vaudois, le Panel suisse de ménages, Spécial Vaud (PSM-LIVES-VAUD), dont la conduite est assurée depuis 2013 par le Centre de compétences suisse en sciences sociales FORS. Les auteur·e·s tiennent à remercier l'équipe du PSM et son directeur Robin Tillmann pour la qualité de leur travail et les nombreux appuis fournis tout au long du travail de préparation du présent rapport. Ursina Kuhn a apporté un appui déterminant pour mener à bien les travaux de consolidation des données de ce rapport de clôture. Les auteur·e·s souhaitent également rappeler que de nombreux acteurs ont collaboré à la mise en place du projet de recherche pluriannuel « Analyse des trajectoires de pauvreté et de l'évolution des conditions de vie des ménages vaudois financièrement précaires » dans le cadre duquel le présent rapport s'inscrit. Lors des travaux préparatoires le projet a notamment reçu les appuis décisifs de l'Institut de statistique de l'Université de Neuchâtel, de Statistique Vaud ainsi que de l'Administration cantonale des impôts et de sa Direction des systèmes de l'information. Enfin, les données à la base du projet n'existeraient pas sans la participation fidèle des enquêté·e·s et le travail de recueil réalisé auprès de ces derniers et dernières par l'institut de sondages, MIS Trend à Lausanne. Qu'ils et elles soient ici vivement remercié·e·s.

L'existence des pauvres n'est pas inscrite dans le ciel, elle est le produit de sociétés inégalitaires qui ont construit des différences entre les riches et les pauvres. Donc, la pauvreté n'est pas un phénomène unique et intemporel. (Castel, 2012)

1 INTRODUCTION

En 2013, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a initié un vaste projet d'étude des trajectoires de pauvreté dans le canton de Vaud en partenariat scientifique avec le Pôle de recherche national LIVES « Surmonter la vulnérabilité : perspective du parcours de vie » à l'Université de Lausanne et le Centre de compétences suisse en Sciences sociales FORs. Le but de cette initiative était de produire une vue d'ensemble synthétique sur le sujet et d'enrichir les connaissances utiles au pilotage de la politique sociale cantonale. À l'époque, la statistique cantonale sur la pauvreté était encore largement lacunaire, comme le Rapport social vaudois de 2011 en atteste (DSAS, 2011). La documentation existante concernait uniquement des sous-populations spécifiques, notamment les ménages pauvres avec activité lucrative ou les bénéficiaires du Revenu d'insertion (RI).

Le présent rapport clôt ce projet d'étude pluriannuel, dont une des missions centrales est de constituer une base de données permettant d'observer les trajectoires de pauvreté dans le canton de Vaud et de produire des analyses originales. Trois grandes qualités au moins caractérisent la base ainsi née. D'abord, elle complète les informations administratives à disposition, notamment celles sur les bénéficiaires des aides cantonales (RI, subsides LAMal, p. ex.), par ailleurs regroupées aujourd'hui dans la base de données socio-économique vaudoise (BDSEV) sur initiative du DSAS également. En effet, les données du présent projet sont d'une autre nature, car elles sont issues d'une enquête à large échelle. Cette enquête porte sur les conditions de vie des ménages vaudois et a été réalisée entre 2013 et 2018 grâce à l'ajout d'un échantillon additionnel vaudois au *Panel suisse de ménages (PSM)* conduit depuis 1999 au plan national. Elle a interrogé au total 1670 ménages¹. Ensuite, les données du PSM et de son complément vaudois PSM-LIVES-VAUD sont longitudinales. Elles suivent les ménages et les individus qui les composent dans le temps, observent les changements qui s'opèrent pour elles et eux et retracent ainsi leurs trajectoires. Enfin, l'enquête est d'une grande richesse thématique. Les participant·e·s sont interrogé·e·s sur de très nombreux domaines de leur vie : partenariat et vie familiale, logement et mobilité géographique, travail, revenus et origine sociale, santé physique et psychique et événements de vie, vie associative, réseau et support social, attitudes et valeurs. Ainsi les trajectoires des ménages et de leurs membres peuvent être décrites à l'aune de multiples aspects. En particulier, les facteurs susceptibles d'influencer les trajectoires peuvent être identifiés par le croisement de plusieurs dimensions.

¹ Ainsi que tous les membres de 14 ans et plus qui ont bien voulu répondre à la partie individuelle de l'enquête.

1.1 Analyse des trajectoires de pauvreté dans le canton de Vaud : entre continuité et éclairages nouveaux

Les analyses présentées ci-dessous s'inscrivent dans la continuité de celles conduites au fil de l'avancement du projet et de la maturation progressive de la base de données avec chaque vague d'enquête annuelle. Loin d'être redondant, le présent rapport complète et approfondit les résultats précédents, publiés dans le *Rapport social vaudois 2017* et exposés dans trois rapports d'analyse². En bénéficiant de la disponibilité, nouvelle, des deux dernières vagues de l'enquête (années 2017 et 2018), ce rapport de clôture du projet exploite les nouvelles opportunités d'analyse offertes par l'élargissement de la fenêtre d'observation. Il est comme précédemment réalisé par le Pôle de recherche national LIVES, rejoint pour l'occasion par la Haute école de travail social et de la santé Lausanne HETSL | HES-SO. Le centre FORS qui est responsable de l'enquête nationale PSM et de son volet vaudois PSM-LIVES-VAUD et qui se charge également de la diffusion des données, a réalisé en amont un important travail sur les données 2017 et 2018 (plausibilisation, construction de variables, calcul des pondérations).

L'objectif du présent rapport est de produire un éclairage inédit sur les trajectoires de pauvreté dans le canton de Vaud, en considérant, pour la première fois, l'entier de la période d'observation (2014 – 2018)³. Les rapports précédents couvraient en effet des périodes plus courtes⁴. La prise en compte d'une période longue d'observation est au fondement même du projet de recherche lancé en 2013. Celui-ci s'enracine en effet dans la reconnaissance de l'importance de la dimension temporelle de la pauvreté par la recherche contemporaine (Bane & Ellwood, 1986 ; Leibfried & Leisering, 1995). En étudiant la durée et le caractère continu ou non des situations de pauvreté, la connaissance a fait de grands progrès et de nombreuses idées reçues sur la pauvreté ont été remises en cause. L'on sait ainsi aujourd'hui qu'elle n'est (le plus souvent) pas un état permanent ou irréversible, contrairement à ce qui est postulé dans les thèses sur les effets pervers de l'État social et l'assistanat présumé des pauvres (Duvoux, 2010 ; Frauenfelder & Togni, 2007). De même que, et cela semble particulièrement vrai dans le cas suisse, l'expérience de la pauvreté est beaucoup plus partagée dans la population qu'il n'y paraît (lorsque l'on se réfère au taux de pauvreté annuel par exemple) en raison de la fréquence des entrées et sorties de pauvreté (Joye & Tillmann, 2012). Le projet prend donc appui sur cette idée qu'il convient, par l'approche longitudinale, de rendre visible le caractère polymorphe de la pauvreté, qui prend des formes différentes en fonction de sa durée. Pauvreté durable et transitoire ne se confondent pas. Elles se distinguent par leurs causes, par leurs effets et par les populations qu'elles concernent.

² Le premier rapport date de 2015 (Bühlmann, Kühr & Luisier, 2015), le second de 2016 (Bühlmann, Tawfik, Kühr & Luisier 2016) et le troisième de 2018 (Bühlmann, Tawfik, Cornu & Kühr, 2018).

³ Les données 2013 issues de la première vague d'enquête ne sont pas considérées ici, car elles comportent des questions spécifiques. De ce fait, elles ne se prêtent pas à une comparaison avec les données des autres vagues (2014-2018) structurées toujours autour de questions identiques. Pour une analyse des données du calendrier de vie rétrospectif relevé pour l'ensemble des personnes composant les ménages suivis lors de la vague 2013, se reporter au premier rapport d'analyse (Bühlmann, Kühr & Luisier, 2015).

⁴ Raison pour laquelle des exploitations thématiques de vagues annuelles ont été réalisées. Pour une comparaison des thématiques abordées dans les rapports d'analyse successifs, se reporter au rapport de 2018 (Bühlmann, Tawfik, Cornu & Kühr, 2018).

C'est pourquoi la description des trajectoires de pauvreté dans le canton de Vaud 2014 – 2018 est au cœur des analyses réalisées dans le cadre du présent rapport. En premier lieu, il s'est agi d'appréhender l'ampleur des dynamiques d'entrée et de sortie de la pauvreté (monétaire) et d'étudier si des types de trajectoires de pauvreté peuvent être distingués par l'emploi des techniques d'analyse adéquates (principalement analyses de séquence). En second lieu, il a été question de mettre en exergue des facteurs explicatifs des trajectoires en comparant les trajectoires de pauvreté des ménages en fonction de leurs caractéristiques professionnelles et familiales notamment.

Le rapport traite ainsi de quatre questions :

1. Quelle est l'ampleur des entrées et sorties de la pauvreté 2014-2018 ?
2. Quelle est l'ampleur de la reproduction de la pauvreté entre les générations ?
3. Quels sont les facteurs explicatifs des entrées et sorties de la pauvreté 2014-2018 ?
4. Quels types de trajectoires de pauvreté peut-on identifier en fonction notamment de critères de durée ?

Ces questions guident les analyses du présent rapport, dont l'objectif est d'apporter non seulement une meilleure connaissance de l'existence de trajectoires différentes de pauvreté dans le canton de Vaud, mais aussi d'en pointer les potentiels facteurs explicatifs.

Les analyses développées s'appuient pour ce faire sur la même définition de la pauvreté que dans les rapports précédents. Elles tirent ainsi avantage des balisages déjà réalisés par les précédentes exploitations et de l'amélioration continue de la base de données tout au long du projet⁵. La pauvreté peut en effet être définie de multiples manières et la construction des mesures influence grandement les résultats (Tabin, 2012) : la pauvreté monétaire étant mesurée par la comparaison du revenu disponible à des seuils monétaires, la pauvreté en conditions de vie par des privations matérielles et la pauvreté subjective de par l'appréciation des personnes, pour reprendre l'exemple des approches les plus courantes (Lollivier & Verger, 1998 ; Joye & Tillmann, 2012). Le présent projet a toujours mobilisé une définition monétaire de la pauvreté tel que défini plus en avant dans ce rapport (Tableau 1). Cela pour deux raisons : d'abord en référence aux conventions à la base de la statistique suisse de la pauvreté de l'OFS (OFS, 2012), puis en raison de l'exigence de comparabilité avec les mesures de la pauvreté déployées dans le cadre du *Rapport social vaudois 2017* sur la base des données de la Banque de données socio-économique vaudoise⁶.

1.2 Stratégie de recherche et structure du rapport : deux approches

Deux approches complémentaires sont proposées dans ce rapport (cf. Schéma 1). La première s'intéresse aux événements et aux transitions : dans la partie 3, nous étudions un

⁵ Pour une description détaillée de ces améliorations se reporter au rapport 2018.

⁶ Les éléments méthodologiques sont exposés de manière détaillée dans les rapports d'analyse de 2015 (Bühlmann, Kühr, Luisier, 2015) et surtout de 2018 (Bühlmann, Tawfik, Cornu et Kühr, 2018).

échantillon représentatif de résident·e·s du canton de Vaud et essayons de déterminer qui parmi cette population entre ou sort de la pauvreté (absolue). L'objectif est donc d'identifier les facteurs qui correspondent à un risque notamment pour entrer ou demeurer dans la pauvreté et ceux qui représentent des ressources pour en sortir. La deuxième approche, présentée dans la partie 4, cherche à éclairer les différences entre les trajectoires de pauvreté. Nous nous concentrons sur un échantillon de ménages qui ont vécu au moins une période de pauvreté entre 2014 et 2018. Le but de cette analyse de séquence consiste à expliquer les différentes trajectoires de pauvreté possibles dans leur ensemble et de déterminer quelles conditions de vie (type de ménage, activité salariale, âge, p.ex.) sont corrélées avec ces trajectoires-types. Tandis que la première approche met au centre les « événements » que sont les entrées et les sorties, cette deuxième approche s'intéresse plus particulièrement aux trajectoires dans leur ensemble.

Pour mener les analyses, nous mobilisons deux méthodes complémentaires et communes aux deux approches : l'analyse de séquences et les modèles linéaires généralisés. L'analyse de séquences est une méthode particulièrement utile pour aborder les questions liées aux dynamiques temporelles. Elle a pour but de décrire, représenter, comparer et classer les trajectoires subdivisées en états successifs et consiste en l'étude statistique d'une succession d'états ou d'événements successifs dans le but de modéliser des processus (Blanchard *et al.*, 2014). En proposant un traitement quantitatif de données longitudinales, elle est particulièrement adaptée à l'analyse des parcours de vie, notamment des carrières (Abbott & Hrycak, 1990 ; Dlouhy & Biemann, 2015). De plus, elle s'adapte parfaitement aux données longitudinales exploitées par la fusion des cinq vagues d'enquêtes du PSM et du PSM-LIVES-VAUD. Les modèles linéaires généralisés sont des méthodes de la famille des régressions qui permettent de mesurer le sens et la force des corrélations entre des variables dites indépendantes, ou explicatives, et une variable dépendante, ou à expliquer, qui peut prendre une distribution non nécessairement linéaire, comme c'est le cas dans les modèles de régressions classiques (Nelder *et al.*, 1972 ; Fox, 2008 ; Fitzmaurice *et al.*, 2004). Elles permettent ainsi d'adapter la modélisation statistique à tout type de données ; typiquement, des variables catégorielles (entrée ou sortie de la pauvreté) ou des types de trajectoires et de les mettre en lien avec un certain nombre de facteurs explicatifs choisis que nous décrivons plus en avant dans ce rapport.

Le présent rapport est structuré de la manière suivante. Le chapitre 2 sera consacré au calcul des mesures de la pauvreté, aux données et aux méthodes mobilisées. Le chapitre 3 traitera des résultats de l'analyse liée à la première approche avec pour objectif d'identifier les facteurs déterminant l'entrée et la sortie de la pauvreté. Enfin, le chapitre 4 se focalisera sur la seconde approche qui aura pour but d'éclairer les différences entre des types de trajectoires de pauvreté comprises dans la durée. Le chapitre 5 résume les résultats et les met en perspective.

2 DONNEES ET METHODES

Cette partie présente les données et les méthodes utilisées dans le cadre des analyses de ce rapport. D’abord, elle revient sur l’opérationnalisation du calcul des mesures de la pauvreté et du risque de pauvreté, ainsi que sur la distribution du revenu des ménages pour chacune des cinq années. Dans une deuxième partie, elle détaille le processus de construction des échantillons pour les approches par les événements et transitions (approche 1) et par les trajectoires de pauvreté (approche 2) à partir des données du PSM et du PSM-LIVES-VAUD. Une troisième partie présente les différents facteurs retenus pour expliquer les événements et transitions des entrées et sorties de la pauvreté et les différences entre les trajectoires de pauvreté. Enfin, une quatrième partie se concentre plus en détails sur les méthodes mobilisées dans le cadre de ce rapport (analyses de séquences et modèles linéaires généralisés).

2.1 Mesures de la pauvreté et du risque de pauvreté : opérationnalisation

La mesure de la pauvreté procède par comparaison du revenu disponible au seuil de pauvreté d’une part et au seuil de risque de pauvreté d’autre part. Le premier est défini de manière absolue en référence aux normes de l’aide sociale définies par la Conférence suisse des institutions d’action sociale (CSIAS). Le second est fixé de manière relative à 60 % du *revenu disponible équivalent médian*, ce qui veut dire que le seuil de risque de pauvreté varie en fonction de l’évolution du revenu médian. On applique l’échelle d’équivalence OCDE pour permettre la comparaison du revenu disponible de ménages de tailles différentes. Les deux seuils, absolu et relatif, tiennent compte d’éléments de la fortune des ménages (qui ne sont toutefois pas relevés chaque année).

Comme précisé, nous reprenons ici les mêmes mesures de la pauvreté et du risque de pauvreté que celles qui ont été développées dans le rapport de 2018 (Bühlmann, Tawfik, Cornu & Kühr, 2018) ainsi que dans le *Rapport social vaudois 2017*. De manière concrète, le seuil de pauvreté est le résultat de l’addition d’un forfait pour l’entretien (selon les normes CSIAS), des frais de logement majorés de 20% (selon le barème de loyer du Revenu d’insertion (région lausannoise) et conformément à la méthodologie utilisée dans le cadre du *Rapport social vaudois 2017*), auxquels s’ajoute une somme forfaitaire de 100.- par mois et par membre du ménage âgé·e de 16 ans ou plus. Les normes de fortune sont reprises telles que définies par la CSIAS : Fr. 4’000.- pour les personnes seules, enfant majeur·e ou cohabitant, Fr. 8’000.- pour un couple et Fr. 2’000.- pour chaque enfant mineur·e, avec un maximum de Fr. 10’000.- par famille.

Le risque de pauvreté, quant à lui, ne renvoie pas à un seuil défini dans l’absolu, mais correspond à un seuil relatif fixé à 60% du *revenu disponible médian*. Contrairement au seuil

absolu de pauvreté, le seuil du risque de pauvreté varie en fonction de l'évolution du revenu médian (voir Tableau 1 ci-après). Tout ménage possédant un revenu disponible inférieur à ce seuil relatif de 60% du revenu médian est alors considéré comme concerné par un risque de pauvreté. Concernant la fortune, le seuil se situe à Fr. 150'000.- pour un ménage de type couple et Fr. 120'000.- pour les autres types de ménages.

La variable déterminante pour les mesures de la pauvreté et du risque de pauvreté est le revenu disponible équivalent des ménages. Concrètement, celui-ci a été calculé de la manière suivante :

$$\text{Revenu disponible} = \text{Revenu net annuel} - \text{impôts annuels} - \text{primes d'assurance maladie} - \text{transferts vers d'autres ménages}^7$$

Une fois le revenu disponible calculé, il est pondéré en fonction de la taille du ménage pour permettre la comparaison de ménages de taille différente. Pour calculer ce revenu équivalent, différents facteurs ont été attribués aux ménages en fonction de l'âge des différentes personnes au sein du ménage : un facteur de 1,0 est attribué à la première personne adulte dans le ménage, un facteur de 0,5 est attribué à chaque autre membre âgé-e de 14 ans et plus et un facteur de 0,3 est attribué à chaque enfant de moins de 14 ans. Ces valeurs correspondent à la nouvelle échelle d'équivalence de l'OCDE dite « modifiée ». Une « valeur d'équivalence » est obtenue pour chaque ménage par la somme de ces facteurs de pondération. C'est sur la base de ce *revenu disponible équivalent* que sont calculées les deux mesures relative et absolue de la pauvreté monétaire.

Conformément aux nouvelles considérations méthodologiques de l'OFS (2020), le présent rapport inclut la fortune dans la mesure de la pauvreté dans le but de distinguer, au sein de la population pauvre en termes de revenu, les ménages qui disposent de réserves financières de ceux qui n'en disposent pas. Dans le calcul du risque de pauvreté (Tableau 1), la catégorie des ménages pauvres en termes de revenu a été séparée entre les ménages dont le revenu est inférieur aux 60% du revenu médian (« risque de pauvreté ») et les ménages dont le revenu est inférieur à ce seuil, mais dont la fortune est supérieure (« risque de pauvreté > seuil fortune »). Cette opération distingue les ménages qui ne disposent pas de réserves financières de ceux qui en disposent. Le Tableau 1 indique, pour chaque année de 2014 à 2018, le revenu médian, la distribution des ménages en catégories en fonction du risque de pauvreté et la distribution des ménages en termes de pauvreté définie de manière absolue en référence aux normes de l'aide sociale de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS).

⁷ Le revenu annuel net comprend toutes les sources de revenu (activité, rentes, fortune, prestations sociales, pensions alimentaires etc.). La variable du revenu disponible annuel a été construite et plausibilisée par FORS.

Tableau 1 : Mesures de pauvreté, 2014-2018 (en %)

	2014	2015	2016	2017	2018
Revenu disponible médian [CHF]	43 939	45 101	45 043	43 755	42 568
Risque de pauvreté					
Risque de pauvreté	14,4	14,5	12,6	12,9	11,8
Risque de pauvreté > seuil fortune	2,2	1,4	1,9	2,2	1,6
61-100% du revenu médian	33,3	34,1	35,6	35,0	36,6
101-140% du revenu médian	23,2	27,3	25,7	26,3	23,3
>140% du revenu médian	26,9	22,7	24,3	23,6	26,7
Totaux	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N	1 354	1 301	1 152	1 116	1 075
Pauvreté					
Pauvre	8,2	8,6	8,3	10,5	8,6
Non-pauvre	91,8	91,4	91,7	89,5	91,4
Totaux	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
N	1 338	1 292	1 151	1 114	1 073

Note : la différence des effectifs totaux (N) entre le risque de pauvreté et la pauvreté s'explique par la manière dont ont été traitées les données manquantes concernant le revenu, d'une part, et la fortune, d'autre part. La diminution des effectifs totaux dans le temps s'explique par un taux de réponse pouvant varier entre les vagues (cf. Tableau 2 ci-après).

Le Tableau 1 montre les résultats des mesures de la pauvreté et du risque de pauvreté pour chacune des cinq années de 2014 à 2018. En commençant par le bas du tableau, on constate que la proportion des ménages dont le revenu se situe en dessous du seuil défini par la CSIAS, et qui sont donc définis comme « pauvres », varie relativement peu (d'un minimum de 8,2% à un maximum de 10,5%)⁸. Ce taux reste relativement stable autour d'une moyenne de 8,8% pour l'ensemble de la période concernée, et ce indépendamment des variations du revenu médian. Les ménages à risque de pauvreté forment un groupe plus important que celui des ménages pauvres selon les normes de la CSIAS. La proportion des ménages en dessous du seuil de risque de pauvreté et ne disposant pas de réserves financières varie entre 11,8% et 14,5%. Les ménages qui, bien qu'exposés au risque de pauvreté disposant de telles réserves, forment une catégorie résiduelle comptant de 1,4% à 2,2% des ménages selon la vague d'enquête. Afin de dépasser cette analyse statique de la pauvreté par la seule comparaison des taux de ménages pauvres par année, le présent rapport propose deux approches complémentaires : une première approche centrée sur les événements d'entrée et de sortie de la pauvreté, et une deuxième approche se focalisant sur l'analyse des différences entre trajectoires de pauvreté sur la durée.

⁸ La valeur de 10,5% pour la pauvreté absolue en 2017 semble intrigante à première vue. Or, il faut se rendre compte que des différences de 2% ne doivent pas être surinterprétées dans des enquêtes avec une telle taille d'échantillon. Aussi, peuvent-elles refléter un simple effet de seuil, c'est-à-dire non une amélioration notable du revenu disponible équivalent, mais un dépassement de quelques francs. Les chiffres pour le risque de pauvreté indiquent par ailleurs que l'année 2017 n'est pas forcément une année exceptionnelle.

2.2 Construction des échantillons

Les analyses des dynamiques de pauvreté monétaire menées pour ce rapport reposent sur l'agrégation des fichiers du PSM et du PSM-LIVES-VAUD pour les années 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018 en un fichier unique de données longitudinales (2014 – 2018). La prise en considération des deux approches évoquées précédemment – une première approche par les événements et transitions des entrées et des sorties, et une seconde par les trajectoires entières des ménages pauvres – nécessite la construction d'un échantillon comprenant uniquement les ménages ayant participé aux cinq vagues consécutives. Les ménages n'ayant participé qu'à certaines vagues ne peuvent pas être intégrés, car la comparaison de trajectoires partielles avec des trajectoires complètes ne donnerait pas des résultats fiables et interprétables (Tableau 2 ci-après).

Chaque vague du PSM et du PSM-LIVES-VAUD compte un certain nombre de ménages répondants, comme indiqué dans le Tableau 1. Pour les cinq années, on compte N=1670 ménages différents ayant répondu au questionnaire, dont N=802 (48%) ont répondu successivement aux cinq années (Tableau 2). Les 52% restants sont des ménages ayant répondu soit une seule fois, soit pour deux, trois ou quatre années sur les cinq.

Tableau 2 : Distribution des ménages répondants selon les vagues d'enquête PSM et PSM-Vaud

	N	%
Ménages ayant répondu à une seule vague	256	15,33
Vague 2014	131	7,84
Vague 2015	32	1,92
Vague 2016	19	1,14
Vague 2017	17	1,02
Vague 2018	57	3,41
Ménages ayant répondu à deux vagues consécutives	192	11,50
Vagues 2014-2015	115	6,89
Vagues 2015-2016	22	1,32
Vagues 2016-2017	7	0,42
Vagues 2017-2018	48	2,87
Ménages ayant répondu à plus de deux vagues consécutives	311	18,62
Vagues 2014-2016	122	7,31
Vagues 2015-2017	11	0,66
Vagues 2016-2018	28	1,68
Vagues 2014-2017	88	5,27
Vagues 2015-2018	62	3,71
Ménages ayant répondu à plusieurs vagues non-consécutives		
Différentes vagues	109	6,53
Ménages ayant répondu aux cinq vagues consécutives		
Vagues 2014-2018	802	48,02
Effectif total	1 670	100,00

C'est cet échantillon de ménages ayant répondu aux cinq vagues consécutives qui est pris en compte dans la première partie consacrée à l'analyse des événements et transitions par les entrées et les sorties de la pauvreté (approche 1) (N=802). Dans la seconde partie consacrée à l'analyse des trajectoires sur la durée (approche 2), est considéré le sous-échantillon de celui-ci, composé uniquement des ménages ayant au moins une fois expérimenté un risque de pauvreté. Ces N=211 ménages ayant vu leur revenu passer au-dessous des 60% du revenu médian pour au moins une année entre 2014 et 2018 constituent ainsi l'échantillon de la deuxième partie analytique du rapport.

2.3 Facteurs retenus pour expliquer les dynamiques de pauvreté

Cette partie présente les cinq facteurs retenus pour expliquer les dynamiques de pauvreté dans les deux approches dont le choix a été dicté par des considérations tant pragmatiques que théoriques. Il s'agit du type de ménage, de l'activité professionnelle, de la catégorie sociale, de l'âge et de la nationalité, soit des facteurs classiques considérés dans la littérature. L'ensemble des facteurs explicatifs retenus ici se base sur la première vague de l'enquête, soit la situation des ménages en 2014. Par exemple, une modification du type de ménage comme une mise en couple ou une séparation survenue entre 2014 et 2018 ne figurera pas comme facteur explicatif. Pour expliquer les dynamiques de pauvreté, nous n'avons pas retenu de variables illustrant des événements biographiques, mais avons préféré employer une mesure plus indirecte de ces facteurs de risque. Par exemple, la catégorie sociale, outre indiquer le type d'activité professionnelle, peut être considérée comme un moyen d'approcher le niveau d'éducation (ou le capital culturel) des ménages. Expliquer la pauvreté par la catégorie sociale revient à interpréter les chances de vie inégales comme structurellement liées au marché de l'emploi et à la stratification sociale, mais aussi à l'accès inégal aux ressources du niveau d'éducation.

La prise en compte d'événements tels qu'une séparation ou un divorce, une mise en couple ou un changement d'activité dans le ménage est rendue difficile pour deux raisons. Une première est d'ordre statistique : ces événements sont trop rares proportionnellement à la taille relativement réduite de notre échantillon représentatif. Par exemple, une première version du rapport intégrait le fait d'avoir eu un nouvel enfant durant les cinq années de l'enquête. Cependant, le nombre de ménages ayant vécu un tel événement s'est avéré trop faible pour que l'on puisse considérer cette variable au même titre que les autres. Une seconde raison est liée au potentiel interprétatif des résultats. De nombreuses explications peuvent se cacher derrière un événement donné, et il est également difficile de classer ces événements de manière distincte. Par exemple, il est difficile de mesurer précisément l'état de santé des individus, d'interpréter ce qui se cache derrière des modalités relativement larges (telles que « plutôt en bonne santé » ou « parfois en mauvaise santé »), et surtout d'interpréter

d'éventuelles corrélations entre ces modalités et les dynamiques de pauvreté (que ce soient des transitions ou des trajectoires plus longues).⁹

Les facteurs retenus ici sont les suivants :

Le **type de ménage** comprend quatre catégories conformément à la classification des ménages privés par type publiée par Statistique Vaud. Il s'agit des couples sans enfant, des couples avec enfants, des familles monoparentales et des personnes seules. Une catégorie résiduelle « Autres ménages privés » compte pour une part très faible de l'échantillon représentatif des ménages et a ainsi été retirée pour des questions de validité statistique (cf. explication ci-après).

L'**activité professionnelle** comprend également quatre catégories : actif ou active ; au bénéfice d'une aide (p.ex. RI), d'une rente (p.ex. AI) ou du chômage ; inactif ou inactive ; et retraité·e. Si les différents membres du ménage possèdent une activité différente, la logique appliquée est de primer d'abord les actifs et actives, puis la retraite, et enfin l'aide/rente/chômage. Si par exemple un membre est actif et l'autre membre est inactif, le ménage sera considéré comme actif.

La **catégorie sociale** du ménage se base sur le type d'activité professionnelle exercée en 2014. La catégorisation originelle du Panel suisse de ménages a ici été simplifiée en deux catégories : d'une part les catégories populaires qui regroupent les employé·e·s, les ouvriers et ouvrières qualifiées et enfin les travailleurs et travailleuses non-qualifié·e·s. D'autre part, les autres types d'activités (petit·e·s indépendant·e·s, professions intermédiaires, professions libérales, managers et professions académiques). Cette variable mesure ainsi l'effet d'appartenir ou non aux catégories populaires toutes choses égales par ailleurs. Cette dichotomisation porte le focus sur la position inférieure dans la stratification sociale et par extension sur un niveau de formation plus bas. Si aucun des membres du ménage n'exerce une activité professionnelle, nous avons utilisé la dernière profession exercée que la personne soit à la retraite ou non. Si deux membres du ménage sont professionnellement actifs, nous avons appliqué le "principe de dominance", c'est-à-dire nous avons considéré l'activité professionnelle avec le prestige le plus élevé.

La variable **âge** distingue les ménages comportant au moins une personne de moins de 35 ans de ceux dont tous les membres ont 35 ans et plus en 2014. Cette variable dichotomique mesure ainsi l'effet « d'être jeune » en comparaison du fait de ne pas l'être, toutes choses égales par ailleurs. Ne sont considéré·e·s ici que la personne de référence du ménage et son ou sa partenaire éventuelle. Cette variable de l'âge ne concerne donc pas leurs éventuels enfants.

⁹ Nous avons en effet testé un indicateur d'état de santé dans les modèles d'analyses, mais avons préféré ne pas l'inclure dans les analyses présentées ci-après car les résultats ne permettent pas une interprétation univoque en raison des incertitudes liées à la « qualité » de l'indicateur.

La **nationalité** est une variable dichotomique Suisse ou Non-Suisse. Bien que de nombreuses nationalités soient représentées au sein des ménages de l'échantillon, l'objectif de cette variable n'est pas de les distinguer entre elles, mais bien de comprendre dans quelle mesure le fait de ne pas être de nationalité suisse peut être un facteur de renforcement ou de mise à l'écart de la pauvreté, en raison de mécanismes de discrimination (sur le marché du travail p.ex.) liés à la couleur de peau, à la maîtrise de la langue ou au permis de séjour notamment. Si plusieurs nationalités sont présentes dans le ménage ou si un membre du ménage a une double nationalité, nous avons donné la priorité à la nationalité Suisse.

Le Tableau 3 ci-dessous décrit la distribution des facteurs explicatifs dans les échantillons de l'approche 1 et de l'approche 2. Comme indiqué, pour des raisons de rigueur statistique, 20 ménages appartenant à la catégorie "Autres ménages privés" ont été retirés de l'échantillon de l'approche 1. Comptant pour 2,5% de l'échantillon, ces ménages ne sont en effet pas assez nombreux pour constituer une unité d'analyse. Le retrait d'un effectif aussi petit a pour conséquence de rendre l'analyse des facteurs explicatifs des dynamiques de pauvreté beaucoup plus fiable, sans pour autant que l'on perde en performance. La même opération a été effectuée pour l'échantillon de l'approche 2 (part des ménages concernée par le risque de pauvreté), qui passe de N=211 à N=205 ménages.

Tableau 3 : Distribution des variables explicatives

	Approche 1 : Entrées et sorties Échantillon des ménages (2014-2018)			Approche 2 : Trajectoires de pauvreté Échantillon des ménages pauvres (2014-2018)		
	N	%	val%	N	%	val%
Type de ménage						
Couple avec enfant*	319	40.8	40.8	81	39.5	39.5
Couple sans enfant	230	29.4	29.4	46	22.4	22.4
Monoparental	72	9.2	9.2	33	16.1	16.1
Personne seule	161	20.6	20.6	45	22.0	22.0
Activité professionnelle						
Actif, active*	543	69.4	70.2	111	54.1	55.5
Aide, rente, chômage	34	4.3	4.4	21	10.2	10.5
Inactif, inactive	42	5.4	5.4	23	11.2	11.5
Retraite	155	19.8	20.0	45	22.0	22.5
Non renseigné	8	1.0	--	5	2.4	--
Catégorie sociale						
Catégories moyennes et supérieures*	432	55.2	56.7	65	31.7	33.2
Catégories populaires	330	42.2	43.3	131	63.9	66.8
Non renseigné	20	2.6	--	9	4.4	--
Âge						
≥35 ans*	679	86.8	87.7	166	81.0	83.0
Jeune (<35 ans)	95	12.1	12.3	34	16.6	17.0
Non renseigné	8	1.0	--	5	2.4	--
Nationalité						
Suisse*	681	87.1	88.0	161	78.5	80.5
Non-Suisse	93	11.9	12.0	39	19.0	19.5
Non renseigné	8	1.0	--	5	2.4	--
Totaux	782	100.0		205	100.0	

* Catégories de référence, situation de 2014.

Le Tableau 3 montre des différences importantes dans la distribution des modalités des facteurs explicatifs entre l'échantillon qui regroupe l'ensemble des ménages et le sous-échantillon qui regroupe les ménages avec risque de pauvreté. Concernant le type de ménage : si la catégorie de référence « couples avec enfant » compte pour une proportion similaire de ménages dans les deux échantillons (40,8% et 39,5%), on retrouve une surreprésentation des familles monoparentales dans l'échantillon des ménages à risque de pauvreté (16,1%) contre 9,2% dans l'échantillon représentatif de l'ensemble des ménages. L'activité professionnelle montre aussi d'importantes différences : les ménages actifs sont moins nombreux dans l'échantillon des ménages à risque de pauvreté (55,5%) que dans l'échantillon d'ensemble (70,2%), alors que les ménages au bénéfice d'une rente, d'une aide ou du chômage y sont surreprésentés (10,5% contre 4,4% dans l'échantillon représentatif), de même que les ménages inactifs (11,5% contre 5,4%). Les catégories sociales populaires sont

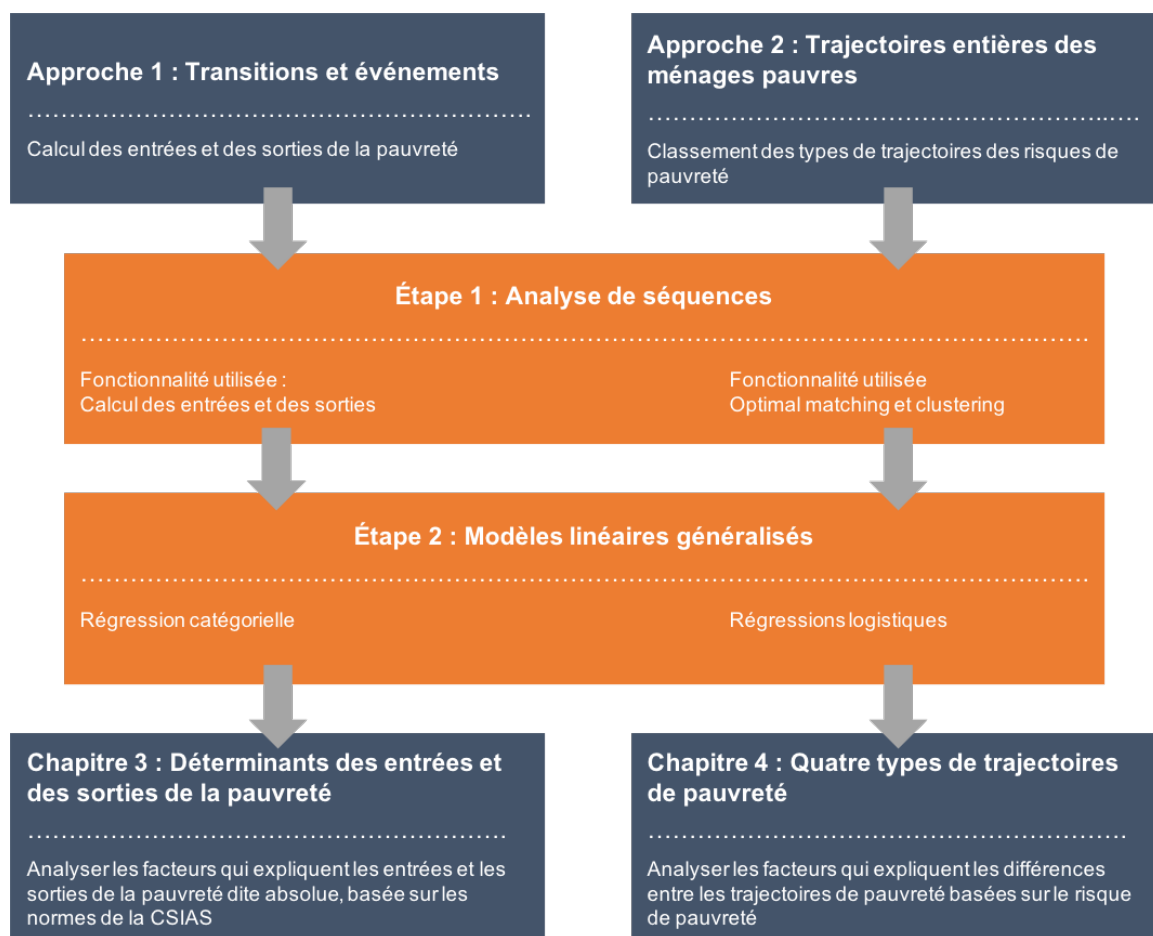
également surreprésentées dans l'échantillon des ménages à risque de pauvreté (66,8%) par rapport à l'échantillon représentatif de l'ensemble des ménages (43,3%). Enfin, on retrouve une proportion de jeunes un peu plus élevée dans l'échantillon des ménages à risque de pauvreté (17%) que dans l'autre échantillon (12,3%), et d'avantage de ménages de nationalité non-Suisse (19,5% contre 11,9%).

2.4 Deux mêmes méthodes pour deux approches

Deux grandes méthodes d'analyse statistique sont mobilisées dans le cadre de ce rapport et décrites ci-dessous : l'analyse de séquences d'une part et les modèles linéaires généralisés d'autre part. Le Schéma 1 ci-dessous les situe dans la stratégie d'analyse décrite ci-dessus (approche 1 et approche 2).

L'analyse de séquences est utilisée en début du processus d'analyse pour identifier la fréquence des entrées et des sorties de la pauvreté, ainsi que les différentes trajectoires de pauvreté. Deux fonctionnalités de l'analyse de séquences sont mobilisées plus particulièrement dans ce cadre. Une première fonctionnalité analyse la fréquence des passages entre les états de pauvreté et de non-pauvreté (selon la définition absolue) pour l'ensemble des ménages au cours de la période d'observation 2014-2018. La fréquence des transitions entre ces deux états permet alors d'évaluer la proportion des ménages qui entrent dans la pauvreté, qui en sortent, qui effectuent plusieurs entrées et sorties, ou qui demeurent au-dessus ou au-dessous du seuil de pauvreté. Une deuxième fonctionnalité (décrite plus en détail ci-après) permet ensuite d'aborder les dynamiques des trajectoires dans leur ensemble, en considérant non seulement la succession des états, mais également leur durée et leur ordre. Elle permet de dégager des classes de trajectoires typiques, aussi homogènes à l'interne qu'elles sont différentes des autres groupes. Les modèles linéaires généralisés sont mobilisés dans une deuxième étape d'analyse, pour mesurer l'impact des facteurs explicatifs sur les entrées et les sorties (approche 1) et les trajectoires de pauvreté sur le plus long terme (approche 2) comme mentionné.

Schéma 1 : Approches et stratégie d'analyse



2.4.1 Analyses de séquences

L'analyse de séquences se base sur deux éléments : la définition d'un alphabet et d'une temporalité. L'alphabet est l'ensemble des « états » qui forment les trajectoires. Pour chaque élément de temporalité, ici les cinq vagues du PSM (2014 à 2018), un état est attribué à chacun des ménages. Pour l'analyse des déterminants de la pauvreté (approche 1), ces états sont : « pauvre » et « non-pauvre ». L'état « pauvre » signifie que le ménage possède un revenu disponible inférieur au seuil absolu de pauvreté (voir Tableau 1). L'état « non-pauvre » signifie que le ménage possède un revenu supérieur au seuil absolu de pauvreté. Ainsi, pour chacune des cinq vagues, chaque ménage est catégorisé par sa situation (pauvre ou non-pauvre) à l'année correspondante. C'est à partir de ces informations que l'analyse de séquence est en mesure de déterminer l'ordre et la fréquence des transitions entre les périodes de pauvreté et les périodes de non-pauvreté.

Pour l'analyse des différentes trajectoires de pauvreté (approche 2), les états sont reliés aux catégories de « risque de pauvreté », comme indiqué dans le Tableau 1. Pour chacune des années entre 2014 et 2018, chaque ménage est ainsi catégorisé par un des cinq états suivants :

- Risque de pauvreté (<60% du revenu médian)
- Risque de pauvreté > seuil de fortune (personnes pauvres avec réserves financières)
- 61-100% du revenu médian
- 101-140% du revenu médian
- >140% du revenu médian

Une fois la succession des états établie pour chacun des ménages, il est possible de mesurer le degré de similarité (ou de différence) entre les différentes trajectoires. Pour cela, on utilise un algorithme d'*optimal matching*, qui calcule le nombre d'opérations nécessaires pour transformer une trajectoire en une autre (Abbott & Hrycak, 1990 ; Elzinga, 2014). Si deux trajectoires sont totalement différentes, de nombreuses opérations seront nécessaires, impliquant un « coût » élevé. Si au contraire deux trajectoires se ressemblent fortement, le nombre d'opérations sera faible, et le « coût » faible également. Grâce enfin à un algorithme de classification hiérarchique (ou *clustering*), il est possible d'identifier des groupes de trajectoires aussi similaires entre-elles qu'elles sont différentes des autres groupes. C'est cette dernière opération qui permet de construire la typologie des risques de pauvreté présentée dans la partie 4.

2.4.2 Modèles linéaires généralisés

Si les analyses de séquences permettent de traiter quantitativement des évolutions de la pauvreté et du risque de pauvreté des ménages et donc, de donner une interprétation de la forme, de la durée ou de la fréquence d'événements ou de trajectoires de pauvreté sur le plus long terme, une deuxième étape est nécessaire pour tenter d'en expliquer les déterminants et les différences. En tant que méthode de statistique inférentielle, les modèles linéaires généralisés permettent d'aborder les enjeux des effets d'une variable sur une autre, de significativité de l'effet, c'est-à-dire si celui-ci est dû ou non au hasard de l'échantillonnage, de prédiction et de qualité d'ajustement.

Contrairement aux régressions linéaires traditionnelles, dont les résultats s'interprètent relativement facilement, les coefficients (*Beta*) associés aux variables indépendantes des modèles linéaires généralisés sont des *log odds*. Ceux-ci ne sont pas aisément interprétables en tant que tels et il est très courant d'interpréter ces coefficients mis à l'exposant ($\exp(Beta)$) qui indiquent des *odd ratios*, autrement appelés des *rapports de cote*. Dans le cas des régressions logistiques binomiales, il est possible de calculer les *effets marginaux* qui ont l'intérêt de rendre opératoire le principe *toutes choses égales par ailleurs* de même qu'ils produisent également des valeurs sous forme de probabilités, beaucoup plus aisément interprétables que les *odd ratios* (Mood, 2010 ; Leeper, 2018). Les effets marginaux moyens (AME) permettent donc d'interpréter l'effet des prédicteurs directement sous forme de probabilité comme s'il s'agissait d'une régression linéaire classique.

À la suite de cette partie consacrée aux données et aux méthodes, les deux parties qui suivent présentent les analyses des dynamiques de pauvreté, en commençant par les événements d'entrées et de sorties (approche 1).

3 ÉVÉNEMENTS ET TRANSITIONS : LES DETERMINANTS DES ENTREES ET DES SORTIES DE LA PAUVRETE 2014-2018

La littérature qui s'intéresse à la pauvreté et au risque de pauvreté a longtemps présenté ces phénomènes comme un état statique. Les individus et les ménages « frappés » par la pauvreté par un cumul de manque des ressources, ou par l'isolement social et géographique, rencontreraient des difficultés majeures pour sortir de cette situation (Wilson, 1987). De manière similaire, la protection par les réseaux de parenté, les cercles d'amis ou les politiques sociales préviendraient une personne de tomber de manière abrupte dans une situation de pauvreté. Par conséquent, cette dernière se définirait comme une situation dans laquelle on ne tombe pas rapidement, mais dont on ne sort pas rapidement non plus. Les pauvres, dans cette conception, se retrouvent bloqués dans une situation de manque de ressources à long terme, pouvant même courir sur plusieurs générations. Conséquence du caractère statique de la pauvreté, une culture de la pauvreté se développerait, se transmettrait des parents aux enfants et se stabiliserait dans le temps (Lewis, 1978).

Dans les années 1980, les économistes Bane et Ellwood (1983) ont commencé à s'intéresser aux épisodes de pauvreté, leur durée et les entrées et sorties de pauvreté. Leurs travaux ont été inspirés par les théories sur les parcours de vie, mais aussi les théories de l'individualisation qui postulaient que, plutôt que l'appartenance de classe (quasiment figée dans le temps), ce seraient des événements biographiques (comme le divorce, le chômage ou la retraite) qui déclencheraient des périodes de pauvreté. Ces périodes de pauvreté ne seraient plus forcément des épisodes à long terme, car d'autres événements comme la remise en couple ou le fait de retrouver un emploi, pourraient parfois rapidement y mettre fin. La pauvreté deviendrait un phénomène potentiellement passager, mais aussi potentiellement récurrent.

Comme déjà mentionné, les analyses dans cette partie s'inspirent de cette approche par les événements et les transitions, en s'intéressant notamment aux entrées et aux sorties de la pauvreté (voir schéma 1). Sur la période de 2014 à 2018 nous avons compté les entrées et les sorties de la pauvreté absolue, distingué (1) celles et ceux qui entrent dans la pauvreté pendant cette période, celles et ceux qui (2) entrent et sortent de nouveau, celles et ceux qui (3) restent constamment dans un état de pauvreté et (4) celles et ceux qui sont dans la pauvreté et réussissent à sortir entre 2014 et 2018. Dans un deuxième temps, nous analysons les déterminants qui peuvent expliquer ces événements (ou ces chaînes d'événements).

3.1 Entrées et sorties de la pauvreté des ménages (2014-2018)

Dans un premier temps, l'analyse de séquences a permis de distinguer chaque événement d'entrée ou de sortie pour chacun des ménages (N=782). Si le revenu disponible d'un ménage demeure au-dessus du seuil de pauvreté défini par les normes de la CSIAS durant les cinq

années, il entre dans la catégorie « non-pauvre stable » (N=642 ménages). Si un ménage possède un revenu supérieur au seuil, puis un revenu inférieur, il entre dans la catégorie « entrée dans la pauvreté » (N=23). À l'inverse, si un ménage possède un revenu inférieur au seuil, puis supérieur, il entre dans la catégorie « sortie de la pauvreté » (N=28). Si, durant les cinq années, un ménage connaît plusieurs événements d'entrée et de sortie, il entre dans la catégorie « fluctuation » (N=61). Enfin, si le revenu d'un ménage demeure en dessous du seuil de pauvreté défini par les normes de la CSIAS, il entre dans la catégorie « pauvreté persistante » (N=28).

Tableau 4 : Récapitulatif des entrées et des sorties de la pauvreté

	Effectif (N)	Pourcentages (%)
Non-pauvre stable	642	82,1
Fluctuation	61	7,8
Pauvreté persistante	28	3,6
Sortie de la pauvreté	28	3,6
Entrée dans la pauvreté	23	2,9
Total	782	100,0

Sur N=782 ménages, on trouve 82,1% de ménages n'ayant jamais connu la pauvreté. La modalité la plus fréquente parmi les ménages dont le revenu disponible s'est retrouvé au moins une fois en dessous du seuil défini par les normes de la CSIAS est la fluctuation (7,8%). La pauvreté persistante et la sortie de la pauvreté comptent chacune pour 3,6% des ménages, et l'entrée dans la pauvreté pour 2,9% des ménages.

La fréquence des événements d'entrée et de sortie de la pauvreté souligne un premier point important : d'abord, une part non négligeable des ménages vaudois a connu au moins un épisode de pauvreté. Ensuite, la pauvreté persistante n'est de loin pas la seule forme de pauvreté, et concerne même une part relativement faible des ménages. Ce résultat confirme ceux d'autres études (Tillmann & Budowski, 2006 ; Gutjahr & Heeb, 2016) qui mettent en avant l'importance des fluctuations, entrées et sorties de la pauvreté. Si ce résultat est réjouissant, il reste cependant nécessaire de mettre en perspective ces transitions, qui ne traduisent pas une distanciation sur le long terme de la pauvreté. En effet, les études notamment sur la sortie de la pauvreté en Suisse montrent que « si la probabilité de quitter l'état de pauvreté paraît élevée, les personnes qui en sortent demeurent en majorité dans des situations relativement vulnérables » (Joye & Tillmann, 2012).

3.2 Quels facteurs explicatifs de l'entrée et de la sortie de la pauvreté

Pour analyser les déterminants qui peuvent expliquer ces événements d'entrées et de sorties, nous utilisons un modèle de régression catégorielle (Long, 1997), c'est-à-dire qui compare la composition des ménages de chacune des quatre configurations d'entrées et de sorties avec celle des ménages non-pauvres stables.

La régression (Tableau 5 ci-dessous) permet d'apprécier la force des corrélations entre les variables explicatives (type de ménage, activité professionnelle, catégorie sociale, âge et nationalité) et les entrées et les sorties de la pauvreté. Les facteurs pour les quatre types de transitions sont toujours à mettre en relation avec leur catégorie de référence, et indiquent un effet par rapport aux ménages n'ayant jamais eu un revenu disponible inférieur au seuil de pauvreté sur les cinq vagues. La force de l'association est exprimée par les valeurs exp(beta) et s'interprètent en termes de rapports de cote (voir section 2.3.2). La significativité de la corrélation est indiquée dans la colonne sig. : une, deux ou trois étoiles indiquent que la corrélation entre variable explicative et variable à expliquer n'est pas due au hasard de l'échantillonnage, et que son effet peut donc être interprété comme significatif, c'est-à-dire représentatif d'une population. Pour cette raison, seuls les coefficients significatifs sont pris en compte pour l'analyse.

Tableau 5 : Explication des entrées et sorties de la pauvreté en comparaison de la non-pauvreté (régression catégorielle)

	Fluctuation			Pauvreté persistante			Sortie de pauvreté			Entrée dans pauvreté		
	Exp(β)	Écart-type	Sig.	Exp(β)	Écart-type	Sig.	Exp(β)	Écart-type	Sig.	Exp(β)	Écart-type	Sig.
(Intercept)	0,04	-0,38	***	0,01	-0,62	***	0,01	-0,59	***	0,00	-1,04	***
Type de ménage (réf. : couple avec enfants)												
Couple sans enfant	0,76	-0,49		0,59	-0,70		0,11	-0,80	**	0,61	-0,76	
Monoparental	3,00	-0,48	*	0,28	-1,35		0,56	-0,83		0,49	-1,22	
Personne seule	0,53	-0,49		0,92	-0,63		0,56	-0,54		1,23	-0,60	
Activité professionnelle (réf. : actif)												
Aide, rente, chômage	2,75	-0,67		0,41	-1,68		5,75	-0,64	**	4,44	-0,62	*
Inactif	3,16	-0,52	*	3,67	-0,67		0,17	-1,32		0,91	-0,78	
Retraite	1,22	-0,48		1,73	-0,68		2,64	-0,63		0,43	-0,76	
Catégorie sociale (réf. : moyenne et supérieure)												
Catégorie populaire	2,53	-0,40	*	2,92	-0,63		6,17	-0,58	**	22,87	-1,02	**
Âge (réf. : ≥35 ans)												
Jeune (<35 ans)	1,00	-0,55		1,70	-0,66		7,17	-0,53	***	1,27	-0,68	
Nationalité (réf. : Suisse)												
Non Suisse	0,51	-0,50		5,42	-0,49	***	2,83	-0,44	*	3,74	-0,49	**
AIC	855,30			855,30			855,30			855,30		
BIC	1039,88			1039,88			1039,88			1039,88		
Log Likelihood	-387,65			-387,65			-387,65			-387,65		
Deviance	775,30			775,30			775,30			775,30		
Nombre d'observations	762			762			762			762		
*** p<0,00	** p<0,01			*p<0,05								

L'effet du type de ménage apparaît significatif pour distinguer les ménages non-pauvres des ménages « fluctuants », ainsi que pour les ménages étant sortis de la pauvreté. Dans le premier cas, la régression montre que les ménages monoparentaux ont un rapport de cote de 3/1, c'est-à-dire trois fois plus de chance¹⁰ de se retrouver dans une situation de fluctuation que dans une situation de non-pauvreté stable en comparaison des couples avec enfants.

¹⁰ Nous parlons ici de « chance » pour faciliter l'interprétation et donner un ordre de grandeur qui ne doit cependant pas être compris de manière absolue car cette « chance » est relative et sans point de comparaison dans l'absolu.

Toujours en comparaison des couples avec enfant, les couples sans enfant ont significativement moins de risque¹¹ de se retrouver dans une situation de sortie de la pauvreté que dans une situation de non-pauvreté stable (rapport de cote de 0,11/1, c'est-à-dire 10 fois moins de risque).

Le type d'activité joue également un rôle significatif dans les cas d'entrée dans la pauvreté, de fluctuation et de sortie de la pauvreté. Il n'indique cependant pas d'effet significatif sur la pauvreté persistante. Si les ménages bénéficiant d'une aide, d'une rente ou du chômage ont plus de chance d'entrer dans la pauvreté (4,44) que de demeurer non-pauvre en comparaison des ménages actifs, ils ont encore plus de chance de sortir de la pauvreté (5,75), toujours en comparaison des ménages actifs. Le fait d'être inactif augmente quant à lui le facteur de fluctuation, d'un rapport de 3,16/1, par rapport au fait d'être actif.

Outre ces deux variables concernant le type et l'activité des ménages, la catégorie sociale, l'âge et la nationalité ont également des effets significatifs sur l'entrée et la sortie de la pauvreté. Être employé·e, ouvrier, ouvrière qualifiée ou non qualifiée est un facteur qui renforce significativement l'entrée dans la pauvreté, avec une cote très importante de 22,87. Cette situation est également un facteur important de sortie de la pauvreté, avec une force cependant moindre (6,17) que dans le premier cas. Enfin, l'appartenance aux catégories populaires est un facteur explicatif de la fluctuation, bien qu'avec une force encore plus faible (2,53). Toute chose égale par ailleurs, la chance des ménages incluant au moins un membre de moins de 35 ans de sortir de la pauvreté augmente de 7,17 fois par rapport aux autres. Enfin, les ménages non suisses se retrouvent plus facilement dans des situations de pauvreté persistante (5,42), d'entrée dans la pauvreté (3,74) ou de sortie de la pauvreté (2,83) que les ménages de nationalité suisse.

En résumé, les chances d'entrer dans la pauvreté plutôt que de rester non-pauvre de façon stable augmentent pour les ménages au bénéfice d'une aide, d'une rente ou du chômage, qui sont issus des catégories populaires ou de nationalité non suisse. Les chances d'être confronté à une situation fluctuante sont plus grandes pour les ménages monoparentaux, inactifs ou issus des catégories populaires. Toujours comparativement à une situation hors pauvreté, la pauvreté persistante est significativement augmentée pour les ménages non suisses, et la sortie de la pauvreté est favorisée par quatre facteurs : être jeune, issu·e des catégories populaires, au bénéfice d'une rente, d'une aide ou du chômage et d'être non suisse.

À partir de ces résultats d'analyse des entrées et des sorties de la pauvreté, il est possible de formuler quelques hypothèses pour chacun des facteurs explicatifs choisis. Le type de ménage est mesuré selon la situation en 2014, et les événements d'entrées et de sorties de la pauvreté ont lieu dans les années qui suivent. On peut faire l'hypothèse que les couples sans enfant sont probablement plus flexibles dans leurs réactions face à une situation de pauvreté. Contrairement aux couples avec enfants, qui sont par exemple moins flexibles géographiquement (parce que les enfants sont placé·e·s dans des structures d'accueil, vont

¹¹ Cf. note précédente.

à l'école ou sont entouré·e·s d'ami·e·s dans le quartier), les couples sans enfant peuvent plus facilement changer de lieu de résidence et accepter d'autres emplois. On peut aussi faire l'hypothèse d'un choix plus restreint dans les possibilités d'emploi de la part des couples avec enfants, dû notamment à la nécessité de proximité et de combinaison avec la garde des enfants. De même, on peut faire l'hypothèse que les ménages monoparentaux en 2014 se retrouvent plus fréquemment dans le type « fluctuation » car leur situation matérielle pourra dépendre en partie de la possibilité d'une remise en couple (ou non), et de la possibilité de trouver un emploi compatible avec la garde de leur(s) enfant(s).

Du point de vue de l'activité, les ménages au bénéfice d'une aide, d'une rente ou du soutien de l'assurance chômage ont à la fois un plus grand risque d'entrer dans la pauvreté comme d'en sortir, en comparaison des ménages actifs. Une explication de ce résultat réside sans doute dans le fait que bénéficiaire d'une rente ou d'une aide implique par définition que l'on se trouve dans une situation à risque, avec un revenu inférieur en comparaison d'une situation dans laquelle l'on est salarié·e. Toucher un revenu de remplacement (une rente, une indemnité chômage) peut avoir comme conséquence de passer au-dessous du seuil de pauvreté, en particulier dans le cas des petits salaires. En même temps, ces prestations de l'État social sont aussi des soutiens temporaires avec comme objectif d'aider ces personnes à quitter la zone de pauvreté. Par conséquent, il n'est pas surprenant que ces ménages soient surreprésentés parmi ceux qui sont en mesure de sortir de la pauvreté. Les ménages qui sont inactifs (qui incluent aussi les situations où les personnes sont encore en formation), par contre, semblent se trouver à plus long terme dans cette situation et sont donc particulièrement présents dans les types « fluctuation » et « pauvreté persistante ».

Si on les compare aux membres des classes moyennes et supérieures, les membres des catégories populaires en 2014 ont un plus grand risque de devenir pauvre, en raison notamment d'un salaire plus faible qui les expose à ce risque. Les travailleurs non qualifiés sont particulièrement vulnérables à cet égard. Mais les membres des catégories populaires ont également une capacité plus grande à se sortir de la pauvreté. Pour expliquer ce résultat contre-intuitif, on pourrait faire l'hypothèse que si le risque de pauvreté est lié à un salaire relativement faible, il est aussi possible que ce salaire augmente, entraînant de ce fait une sortie de la pauvreté. La pauvreté des classes moyennes, en revanche, n'est probablement pas liée en premier lieu au niveau de salaire, mais à d'autres facteurs tels que la santé ou la situation familiale, rendant de fait la sortie de la pauvreté plus difficile.

Concernant l'âge, il ressort très clairement des analyses que l'avancée en âge et partant dans le parcours de vie – la fin des études, une progression de carrière et donc du salaire ou une plus grande stabilité de l'emploi – est un facteur qui facilite la sortie de la pauvreté. Précisons qu'il s'agit bien d'un mouvement d'émancipation lié à l'installation dans la vie adulte que nous observons et non d'un effet d'âge car ce dernier supposerait une augmentation des chances de sortie de la pauvreté avec chaque année de vie supplémentaire. Or, pour les ménages retraités qui se retrouvent en situation de pauvreté, une sortie de la pauvreté devrait a priori toujours rester plus difficile. Cette dynamique ressemble fortement à celle que l'on retrouve

pour le chômage. Les personnes proches de l'âge de la retraite ont un risque assez réduit d'y être confrontées, mais lorsque le cas se présente, il leur est plus difficile d'en sortir que les personnes plus jeunes.

Enfin, nos analyses montrent que la nationalité étrangère est à la fois une variable explicative de l'entrée dans la pauvreté et de la pauvreté persistante. Il semble qu'une fois entré dans la pauvreté, il soit plus difficile d'en sortir pour les ménages de nationalité non-suisse que pour les ménages de nationalité suisse, toute chose (p. ex. statut d'activité) égale par ailleurs. On peut faire l'hypothèse que les discriminations sur le marché de l'emploi à l'égard d'une frange plus ou moins importante de ces ménages expliquent cette situation. Même si la mesure des discriminations n'est pas simple et encore (trop) rare (Piguet, 2006), des travaux récents tendent en effet à confirmer l'existence de discriminations à l'embauche en Suisse à l'égard des populations primo migrantes et issues de la migration (Fibbi, Bülent & Piguet, 2003 ; Fibbi, 2010 ; Zschirnt & Fibbi, 2019).

3.3 Reproduction de la pauvreté entre les générations

Les résultats de la partie précédente ont souligné le rôle notamment de la catégorie sociale comme facteur explicatif de la pauvreté. Nous le mentionnions plus haut, on retrouve dans la littérature classique l'idée que la reproduction de la pauvreté entre les générations est liée au caractère statique de cette dernière et à une forme de culture de pauvreté (Lewis, 1978). D'autre part, les théories davantage basées sur le principe d'individualisation ont plutôt tendance à comprendre la pauvreté sous l'angle des événements biographiques, participant à définir cette dernière comme un (ou des) épisode(s) passager(s), bien que potentiellement récurrents (Bane & Ellwood, 1983)). L'objectif de cette sous-partie est de comprendre si l'on assiste à un phénomène de reproduction de la pauvreté entre les générations dans le canton de Vaud et dans quelle mesure la thèse du caractère héréditaire et culturel de la pauvreté est à créditer dans le cas vaudois.

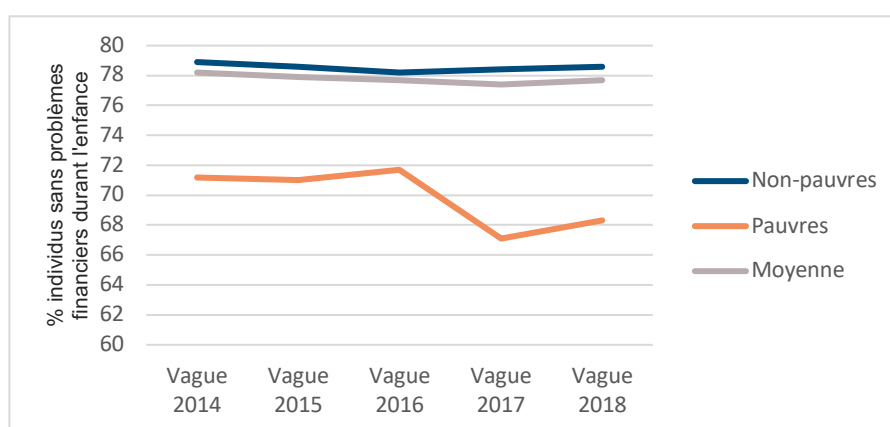
Il existe dans le Panel suisse de ménages deux variables répondant à la question « avez-vous connu des difficultés financières durant votre enfance ? » et, si oui, « à quelle fréquence ? ». Lorsque l'on croise ces variables avec le niveau de revenu disponible et le seuil de pauvreté tel que défini selon les normes de la CSIAS, c'est-à-dire « pauvre » ou « non-pauvre », on constate que la part des individus pauvres qui déclarent avoir connu des problèmes financiers durant leur enfance est significativement supérieure à la moyenne. Pour l'année 2018, 14,2% des individus pauvres déclarent avoir expérimenté des problèmes de temps en temps, ce qui est plus élevé que la moyenne (10,2%).

Tableau 6 : Proportion des problèmes financiers durant l'enfance pour les individus de la vague 2018

Problèmes financiers en 2018	Non-pauvre	Pauvre	Ensemble
Jamais	78,6	68,3	77,7
De temps en temps	9,9	14,2	10,2
Presque tout le temps	11,6	17,5	12,0
Total (%)	100,0	100,0	100,0
Effectif	1408	120	1528

Les individus de la vague 2018 catégorisés « pauvres » sont 17,5% à déclarer avoir expérimenté des problèmes financiers à une fréquence très élevée (presque tout le temps) contre 12% en moyenne pour l'ensemble de l'échantillon des individus. À l'inverse, les individus pauvres sont bien moins nombreux (68,3%) que la moyenne (77,7%) à déclarer ne jamais avoir connu de problèmes financiers durant leur enfance. Comme le montre la figure 1 ci-dessous, ces résultats restent remarquablement stables pour les cinq années observées.

Figure 1 : Pourcentage d'individus déclarant ne jamais avoir connu de problèmes financiers durant leur enfance



Le pourcentage d'individus déclarant ne jamais avoir connu de problèmes financiers durant leur enfance est systématiquement plus faible que la moyenne pour les ménages pauvres, et plus élevé pour les ménages non-pauvres. À l'inverse, le pourcentage d'individus ayant déclaré avoir connu des problèmes financiers durant leur enfance, que ce soit de manière fréquente ou moins fréquente, reste au-dessus de la moyenne pour les ménages pauvres, alors qu'il est au-dessous de la moyenne pour les ménages non-pauvres.

Si l'on note un indéniable effet générationnel dans la reproduction de la pauvreté, celle-ci n'est raisonnablement pas la cause d'une culture de la pauvreté qui se serait stabilisée dans le temps (Lewis, 1978). Nos analyses montrent que l'appartenance aux catégories populaires n'est pas un facteur explicatif de la pauvreté persistante. A contrario, ces ménages ont tendance à être plus mobiles autour du seuil de pauvreté que les catégories moyennes et supérieures. L'hypothèse d'individus ou de ménages frappés par la pauvreté durable souvent associée aux catégories populaires ne semble pas pertinente, d'autant plus que ces dernières

ne rencontrent pas plus de difficulté que les catégories moyennes pour sortir de la pauvreté (Wilson, 1987), c'est même l'inverse qui semble se produire.

Il est impossible, à partir des analyses menées dans le cadre de ce rapport, de donner une explication définitive au phénomène de reproduction de la pauvreté entre les générations dans le canton de Vaud. Nos résultats montrent qu'une telle reproduction existe pour une partie des personnes et revêt un caractère relativement stable dans le temps. Nous pouvons faire l'hypothèse que cette reproduction n'est pas liée à l'appartenance aux catégories populaires, puisque l'appartenance à ces dernières n'est pas un facteur explicatif de la pauvreté persistante. Il convient a priori également d'écarter l'explication par un phénomène de ghettoïsation dans la mesure où la ségrégation urbaine paraît nettement moins forte dans le contexte vaudois et suisse que dans le contexte américain ou français (Denton & Massey, 1995 ; Lapeyronnie, 2008). Une explication plus indirecte, par une problématique de formation (p. ex. sortie du système scolaire sans diplôme) en lien avec des difficultés d'accompagner la scolarité des enfants en revanche pourrait être plausible. Dans la partie qui suit, nous présentons les résultats d'une analyse selon la deuxième approche par les trajectoires complètes, dans le but de décrire plus en détail les différentes trajectoires de pauvreté dans leur ensemble.

4 APPROCHE PAR LES TRAJECTOIRES COMPLETES : QUATRE TYPES DE TRAJECTOIRES

Si l'on s'est intéressé·e jusqu'ici aux déterminants de l'entrée et de la sortie de la pauvreté en tant qu'événements, qu'en est-il lorsque l'on s'intéresse aux processus à plus long terme ? Cette seconde partie dédiée à la deuxième approche se focalise sur les facteurs qui distinguent les trajectoires des ménages qui ont été pauvres au moins une fois (N=205).

La recherche sur les trajectoires biographiques a montré que les caractéristiques de ces dernières en termes notamment de durée et d'ordre jouent un rôle important, par exemple pour le vécu subjectif, pour l'identité des personnes ou pour leurs normes d'égalité. Par exemple, le chômage prend un sens différent et décrit une réalité très différente si l'on considère une période de recherche d'emploi de deux mois avant la reprise du travail, ou de cinq ans. De la même manière, l'expérience d'une période de pauvreté pour la première fois est à distinguer d'une situation où un ménage connaît des moments de pauvreté de façon récurrente ou régulière. L'analyse de séquence est fortement liée à cette approche qui prend en compte les trajectoires dans leur ensemble et qui permet de comprendre ces différences de durée et d'ordre (Blanchard & *al.*, 2014). L'objectif de cette partie consiste à identifier les différences en termes de trajectoires de la population vaudoise qui a connu au moins une fois une période de pauvreté durant les cinq vagues de l'enquête (voir Figure 2). Elle propose une typologie de différentes trajectoires de pauvreté et nous permettra de lier ces trajectoires-types à des facteurs explicatifs comme le type de ménage, la situation d'emploi ou la nationalité.

4.1 Une typologie des risques de pauvreté

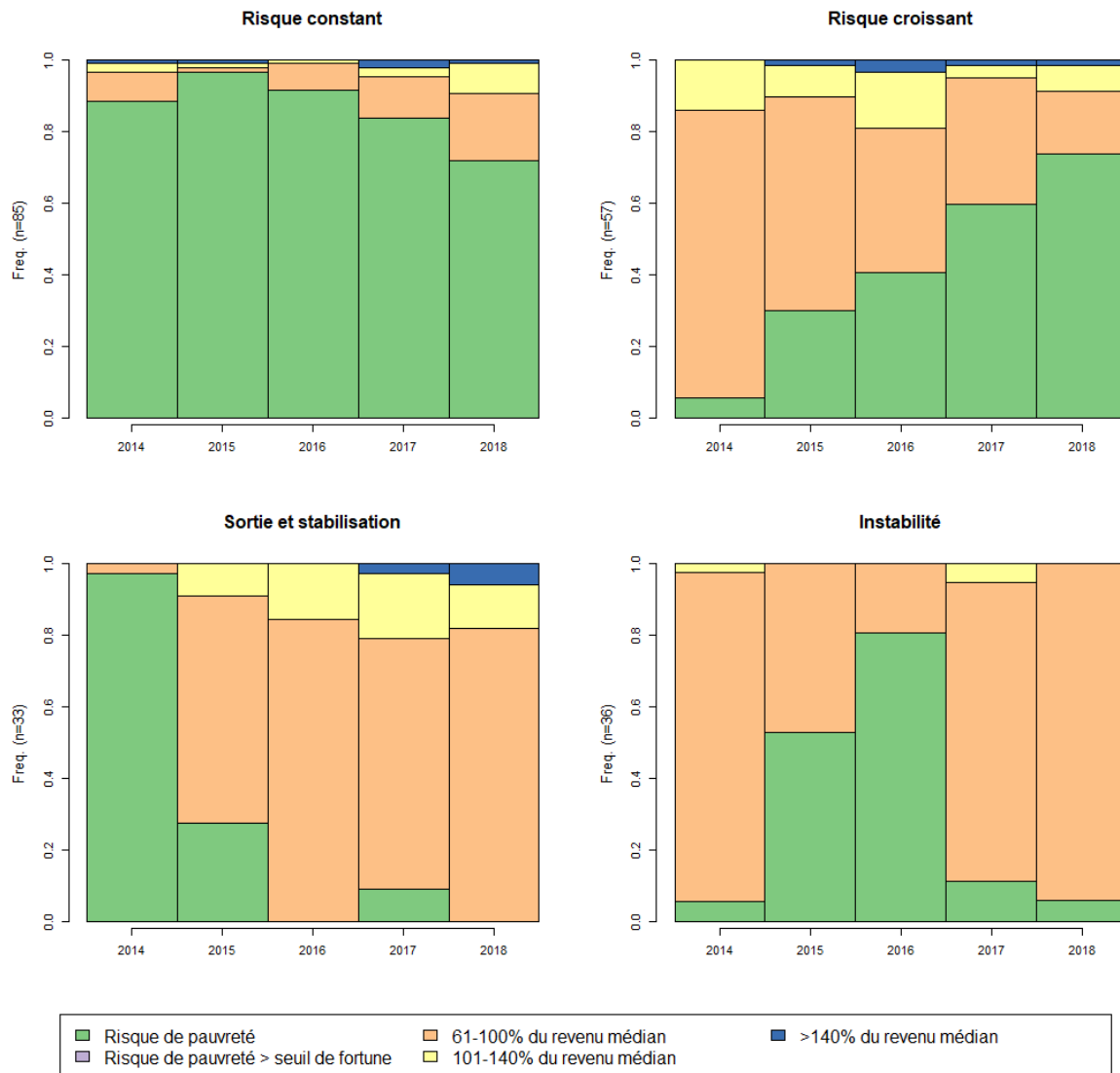
Afin de distinguer des trajectoires de pauvreté, une analyse de séquence a été menée sur les ménages ayant expérimenté un risque de pauvreté au moins une fois entre 2014 et 2018 (N=211). Comme expliqué au point 2.3.1, chaque ménage a été caractérisé, pour chacune des années, par un des cinq états suivants :

- Risque de pauvreté (<60% du revenu médian)
- Risque de pauvreté > seuil de fortune (personnes pauvres avec réserves financières)
- 61-100% du revenu médian
- 101-140% du revenu médian
- >140% du revenu médian

Chacune des trajectoires ainsi construites a ensuite été analysée en fonction du degré de ressemblance / dissemblance avec chacune des autres trajectoires. En suivant un algorithme de classification hiérarchique, il a ensuite été possible de rassembler les trajectoires les plus semblables en classes aussi homogènes que possible, et les plus différents possibles entre eux. Cette opération a permis de dégager une typologie des trajectoires de pauvreté en quatre

grandes classes (Figure 2) : les ménages qui présentent un risque de pauvreté constant (N=85), les ménages qui présentent un risque de pauvreté croissant avec les années (N=57), les ménages qui se caractérisent par une sortie de la pauvreté suivie par une stabilisation de leur revenu (N=33) et les ménages caractérisés par une certaine instabilité financière (N=36), c'est-à-dire qui oscillent entre pauvreté et risque de pauvreté. Les deux graphiques ci-dessous illustrent ces quatre types de trajectoires.

Figure 2 : Typologie des trajectoires de risque de pauvreté (fréquences)



Ce graphique indique la fréquence des états des ménages pour chaque année et pour chaque classe. Par exemple, au sein de la classe « risque constant », 88,2% des ménages se trouvent en situation de risque de pauvreté en 2014, 8,2% des ménages possèdent un revenu entre 61 et 100% du revenu médian, 2,4% un revenu entre 101 et 140% du revenu médian, et 1,2% un revenu supérieur à 140% du revenu médian. Le taux de ménages qui se trouvent en situation de risque de pauvreté est même supérieur pour la même année dans la classe « sortie et stabilisation » (97%). Lorsque l'on regarde les années suivantes, on constate que le risque de

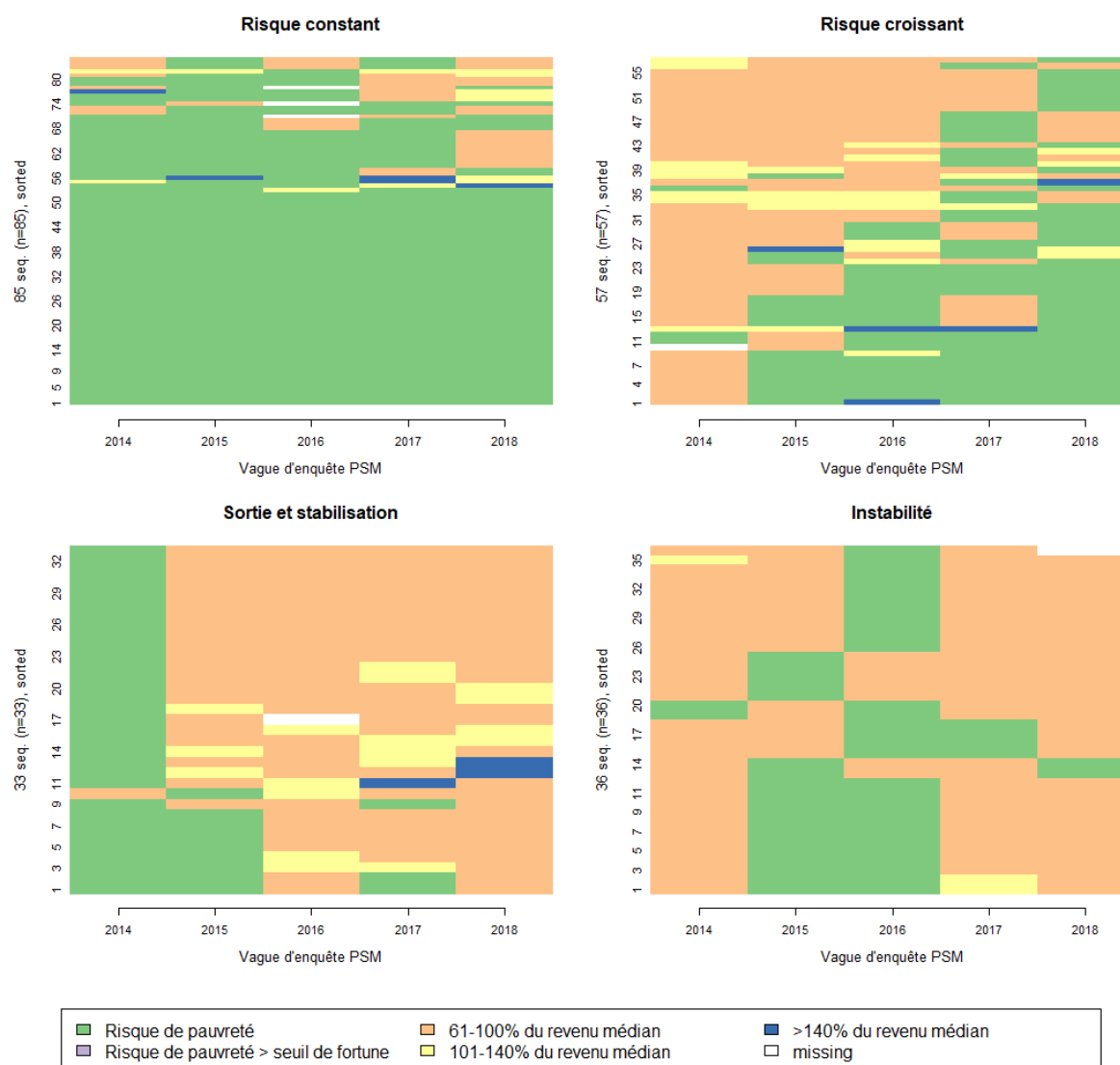
pauvreté persiste dans la classe du « risque constant », alors qu'il baisse très fortement dans la classe « sortie et stabilisation ». On peut même noter quelques cas d'ascension vers des revenus supérieurs au revenu médian.

La classe du « risque croissant » est, quant à elle, caractérisée par une augmentation progressive du taux de ménages en risque de pauvreté, de 5,4% en 2014 à 29,8% en 2015, 40,4% en 2016, 69,6% en 2017 et 73,7% en 2018. Enfin, le dernier type est celui des ménages en situation « d'instabilité » financière, car il regroupe les trajectoires caractérisées par des passages de courte durée par le risque de pauvreté. Il s'agit de ménages proches du seuil des 60% du revenu médian et qui se sont retrouvés à risque au moins une fois pendant les cinq années.

Un autre aspect qui distingue les quatre classes est la durée moyenne passée dans l'état de risque de pauvreté. Elle est très longue dans le cas du risque constant (en moyenne 4.3 années sur un maximum possible de cinq ans), alors qu'elle est en moyenne de 2,1 ans dans la classe du risque croissant, de 1,3 ans dans la classe de sortie et stabilisation et de 1.6 ans dans la classe d'instabilité.

La Figure 3 ci-dessous n'indique plus la fréquence des états selon l'année, mais montre l'ordre de succession de ceux-ci pour chaque ménage.

Figure 3 : Typologie des trajectoires de risque de pauvreté (trajectoires par ménage)



On retrouve, pour la classe du risque de pauvreté constant, une grande proportion de ménages comptant 4 à 5 états consécutif de risque de pauvreté. On y retrouve également les ménages qui retombent dans le risque de pauvreté au maximum une année après en être sorti. Dans une autre dynamique, les ménages de la classe « instabilité » restent au minimum deux ans à l'écart du risque de pauvreté avant un éventuel retour dans le risque de pauvreté. La succession des états pour la classe de risque croissant montre que les trajectoires se terminent presque toutes par une entrée dans le risque de pauvreté, sans que le moment de cette entrée, c'est-à-dire l'année, soit un facteur décisif.

Après avoir décrit les quatre classes qui forment la typologie des risques de pauvreté, la partie qui suit s'intéresse aux facteurs explicatifs des différents risques.

4.2 Facteurs explicatifs des différentes trajectoires de risques de pauvreté

Dans la même logique que précédemment, une régression a été conduite pour identifier les facteurs explicatifs des différences entre les quatre types de trajectoires. Comme il ne s'agit plus cette fois de comparer les ménages pauvres aux ménages non-pauvres, mais les ménages ayant connu un risque de pauvreté entre eux, il s'agit ici de quatre régressions binomiales, chacune comparant le fait d'appartenir ou non à un type donné. Pour le premier type « Risque constant », il est ainsi question de comparer les ménages qui sont catégorisés par un risque constant aux autres ménages ayant connu au moins une fois un risque de pauvreté. Afin de rendre l'interprétation des coefficients plus fluide et surtout de les rendre comparables entre les quatre régressions, les effets marginaux moyens (AME) ont été calculés (Mood, 2010 ; Leeper, 2018). Ils peuvent être lus comme des pourcentages, à l'image d'une régression linéaire classique.

Tableau 7 : Régressions binomiales : être dans une classe donnée versus ne pas être dans cette classe

	Risque constant				Risque croissant				Sortie et stabilisation				Instabilité			
	Beta	Écart-type	AME	Sig.	Beta	Écart-type	AME	Sig.	Beta	Écart-type	AME	Sig.	Beta	Écart-type	AME	Sig.
(Intercept)	-0,31	-0,40			-0,61	-0,43			-2,45	-0,61		***	-1,94	-0,55		***
Type de ménage (réf. : couple avec enfants)																
Couple sans enfant	-0,84	-0,52	-0,19		-0,45	-0,58	-0,07		0,62	-0,63	0,08		1,30	-0,62	0,20	*
Monoparental	-1,49	-0,61	-0,30	*	-0,96	-0,71	-0,14		0,50	-0,71	0,06		1,98	-0,59	0,35	***
Personne seule	-0,39	-0,48	-0,09		0,49	-0,50	0,10		-0,05	-0,67	0,00		0,03	-0,63	0,00	
Activité professionnelle (réf. : actif)																
Aide, rente, chômage	-0,66	-0,59	-0,12		0,89	-0,54	0,19		-0,35	-0,74	-0,04		-0,02	-0,63	0,00	
Inactif	1,42	-0,59	0,32	*	-1,18	-0,89	-0,15		-1,75	-0,99	-0,15		0,06	-0,69	0,01	
Retraite	0,59	-0,50	0,13		-0,25	-0,55	-0,04		-0,47	-0,64	-0,06		-0,13	-0,54	-0,02	
Catégorie sociale (réf. : moyenne et supérieure)																
Catégorie populaire	-0,12	-0,41	-0,02		-0,53	-0,43	-0,09		0,89	-0,56	0,09		0,09	-0,46	0,01	
Âge (réf. : ≥35 ans)																
Jeune (<35 ans)	0,26	-0,45	0,05		-0,02	-0,51	0,00		0,96	-0,54	0,11		-1,92	-0,87	-0,28	*
Nationalité (réf. : Suisse)																
Non Suisse	0,43	-0,38	0,09		-0,28	-0,41	-0,05		-0,67	-0,53	-0,07		0,30	-0,46	0,04	
Deviance	188,80				161,29				117,80				140,45			
Nombre d'observations	196				196				196				196			
	*** p<0,00				** p<0,01				*p<0,05							

Contrairement au cas des entrées et des sorties, la catégorie sociale et la nationalité ne sont pas des facteurs explicatifs des différences entre les types de trajectoires. En revanche, le type de ménage, l'activité professionnelle et l'âge jouent un rôle significatif pour différencier les types de risques de pauvreté. Ce premier résultat semble corroborer l'hypothèse évoquée au chapitre précédent selon laquelle la reproduction de la pauvreté entre les générations n'est pas liée à l'appartenance aux catégories populaires, et n'est pas non plus liée à la nationalité. Ainsi, les ménages issus de catégories populaires et les ménages de nationalité non-suisse n'ont pas plus de risque de connaître une carrière de pauvreté persistante que les ménages suisses et de catégories moyennes et supérieures.

D'autres facteurs semblent expliquer les différences entre les types de trajectoires de pauvreté, en particulier les trajectoires de risque constant et d'instabilité. En comparaison des couples avec enfants, les ménages monoparentaux ont 30% de chance en moins de connaître un risque de pauvreté constant, c'est-à-dire de demeurer au-dessous de 60% du revenu médian pendant plus de quatre ans sur les cinq années. Ces ménages monoparentaux ont par contre 35% de chance en plus d'être confrontés à une instabilité financière que les couples avec enfants. Les couples sans enfant sont également plus facilement instables financièrement que les ménages avec enfants (20% de chance en plus). On ne trouve en revanche pas de différence significative entre les types de ménages dans le cas de risque important d'instabilité ou de sortie et stabilisation. Concernant l'activité professionnelle, les chances des ménages inactifs d'expérimenter un risque de pauvreté constant augmentent de 32% par rapport aux ménages actifs. On peut faire l'hypothèse qu'il s'agit ici surtout des ménages inactifs caractérisés par une absence prolongée sur le marché de l'emploi, possédant un revenu relativement faible, car ils sont beaucoup plus précaires que des ménages inactifs par choix ou pour des raisons de formation. Enfin, le fait d'avoir au moins un membre du ménage de moins de 35 ans réduit les chances d'instabilité de 28%. On peut faire l'hypothèse que la pauvreté des ménages jeunes n'est pas la conséquence d'un risque lié à la perte d'un emploi, dont la chance pourrait augmenter avec l'âge et contribuer à l'instabilité financière. Même s'il s'agit d'un coefficient non significatif, probablement en conséquence d'effectifs relativement faibles, les ménages jeunes ont plus de chance de sortir de la pauvreté et de se stabiliser que de connaître un risque constant ou croissant. De plus, on peut faire l'hypothèse que les ménages jeunes seraient moins sujets à des événements propices à l'instabilité, notamment des problèmes de santé.

Les résultats relatifs au type de ménage sont intéressants, car ils montrent que l'effet concerne les ménages avec enfants uniquement, que ces derniers vivent avec un seul parent ou les deux. Or, comme le montrent régulièrement tant les statistiques de la pauvreté de l'OFS que les organisations d'aide comme Caritas (OFS, 2016 ; OFS, 2012 ; Caritas, 2015), en Suisse les enfants représentent un risque de pauvreté, raison pour laquelle le canton de Vaud a introduit des prestations complémentaires pour familles. Les enfants coutent cher et engendrent d'importants besoins pour les familles (logement, garde, etc.) pour les familles nombreuses, il est possible qu'un double salaire ne suffit pas toujours à couvrir ces besoins et garantir un revenu au-dessus du seuil de risque de pauvreté. On peut ainsi faire l'hypothèse suivante : le fait que parmi les ménages ayant connu au moins un épisode de pauvreté, les couples avec enfant ont 30% plus de risques de connaître une trajectoire de pauvreté constante (ou quasiment avec des retours après au maximum une année de sortie) que les ménages monoparentaux pourrait s'expliquer par un nombre moyen d'enfants à charge plus important dans cette catégorie. Les travaux sur la pauvreté laborieuse ou les « *working poor* » ont en effet montré que le problème tient non pas tant à la présence d'enfants *per se* qu'au nombre d'enfants à charge par adulte (Crettaz, 2018). Car, plus le ratio est grand, plus la prise en charge des enfants implique la réduction du taux d'activité et donc du revenu. Seul un salaire important est alors à même de compenser une telle situation, ce qui n'est pas le cas des ménages considérés ici.

5 CONCLUSION

Ce rapport sur les « Trajectoires de pauvreté dans le canton de Vaud » est le dernier rapport d'une série qui nous a permis d'améliorer continuellement la qualité des données et d'affiner progressivement la construction de la variable du *revenu disponible équivalent*. Avec ce rapport de clôture, nous disposons maintenant d'une enquête longitudinale et pouvons étudier les trajectoires de pauvreté dans le canton de Vaud dans une perspective dynamique et sur une durée étendue. Afin d'exploiter le potentiel de ces données sur cinq ans, nous avons proposé deux approches complémentaires. D'abord, une approche centrée sur les transitions et les événements et qui s'intéresse en particulier aux facteurs qui favorisent ou permettent d'éviter les situations de pauvreté monétaire. Ensuite, une approche qui met l'accent sur les trajectoires entières des ménages à risque de pauvreté et qui distingue des types de trajectoires, grâce à une analyse de séquence sur cinq ans. Cette dernière est combinée avec une analyse des facteurs qui favorisent l'appartenance à l'une ou l'autre de ces trajectoires-types.

Trois résultats nous semblent particulièrement pertinents. Premièrement, on retrouve le plus grand risque de devenir pauvre parmi les catégories à risque déjà bien connues : les ménages de nationalité non-suisse, les ménages des catégories populaires et les ménages qui reçoivent une aide ou une rente puisque leur insertion sur le marché du travail a connu des changements (chômage, retraite). En même temps, ces mêmes catégories ont aussi des bonnes chances de sortir de la pauvreté, comme c'est également le cas des jeunes, pour lesquels la pauvreté peut être une situation limitée dans le temps, de laquelle ils et elles réussissent à s'échapper à mesure que leur insertion dans le marché de travail progresse. Deuxièmement, nous avons pu identifier quatre trajectoires-types de pauvreté : le risque constant, le risque croissant, la sortie de la pauvreté vers une stabilisation financière et la trajectoire instable. À nouveau, ce sont les jeunes et les ménages monoparentaux qui oscillent entre une situation de pauvreté et la sortie de la pauvreté. Nos analyses intergénérationnelles montrent aussi qu'une proportion élevée de personnes vivant dans un ménage pauvre a déjà connu des problèmes financiers durant leur enfance.

Il nous semble que deux catégories de ménages devraient en particulier faire l'objet de politiques sociales. D'une part, les ménages qui restent à long-terme dans une situation de pauvreté, représentants des types de « pauvreté persistante » (approche 1) ou de « risque constant » (approche 2). Ces groupes se caractérisent par des difficultés financières sur le long terme ainsi qu'un manque de ressources pour les surmonter et ont besoin d'un soutien global et prolongé. Il semble aussi qu'un pourcentage conséquent de ce groupe ait déjà connu des périodes de pauvreté durant l'enfance. Une politique de prévention de la pauvreté doit donc aussi prendre en compte les dynamiques intergénérationnelles et familiales. L'intensification de la lutte contre les discriminations à l'égard des populations allochtones sur le marché de l'emploi notamment, semble aussi nécessaire pour réduire la pauvreté persistante ou chronique. De l'autre, la politique de lutte contre la pauvreté pourrait se

concentrer sur ces groupes spécifiques qui connaissent des périodes de pauvreté transitoire ou récurrente de courte durée. Il s'agit typiquement des familles monoparentales ou des ménages jeunes, qu'il convient de soutenir pour leur permettre de sortir de la pauvreté et de se stabiliser financièrement après leur sortie, afin de prévenir un nouveau basculement dans la pauvreté.

Enfin terminons par une note critique. Si le projet et l'approche longitudinale qui le caractérise a pu montrer que la pauvreté est nettement plus partagée que suggéré par un taux de pauvreté annuel, il convient de rappeler que les formes les plus marginalisées de pauvreté sont certainement restées hors de la présente observation dans la mesure où les populations concernées (populations sans domicile fixe, migrant·e·s clandestin·e·s, etc.) ont échappé au dispositif d'enquête mis en place. Du moins elles ont de fortes chances de l'avoir quitté en cours de route. Aussi, l'approche choisie de travailler exclusivement avec des indicateurs monétaires n'est pas neutre en termes de résultats. Elle peine en particulier à rendre adéquatement compte des trajectoires non pas de pauvreté manifeste, mais marquées par des vulnérabilités (financières, sociales, familiales, professionnelles, personnelles) plus latentes. Or ces trajectoires se caractérisent par un risque de pauvreté différé, en cas de cumul de désavantages dans le futur notamment, et par des besoins certains au point de vue des politiques publiques. La crise sanitaire récente a montré avec force leur existence : du jour au lendemain, dans un des pays les plus riches du monde, des milliers de personnes ont dû faire la queue pour pouvoir se nourrir et couvrir leurs besoins de base. Malheureusement, le volet vaudois du Panel suisse de ménages ne sera plus là pour observer les effets sociaux négatifs provoqués par la pandémie de la Covid19. Il faudra imaginer d'autres dispositifs pour cela, à l'instar de celui du Secours populaire français qui vient de publier un rapport alarmant¹².

¹²https://www.secourspopulaire.fr/sites/default/files/atoms/files/secours_populaire_baro_pauvrete_sept_2020_v4_version_web_spf.pdf.

6 BIBLIOGRAPHIE

- Abbott, A., & Hrycak, A. (1990). Measuring resemblance in sequence data: An optimal matching analysis of musicians' careers. *American journal of sociology*, 96, 144-185.
- Bane, M.J., & Ellwood, D.T. (1986). Slipping In and Out of Poverty: The Dynamics of Spells. *Journal of Human Resources*, 21(1), 1-23.
- Blanchard, P., Bühlmann, F. & Gauthier, J.-A. (Eds). (2014). *Advances in Sequence Analysis: Theory, Method, Applications* (pp. 39-50). Springer International Publishing.
- Bühlmann, F., Kühr, J., & Luisier, V. (2015). *Pauvreté et trajectoires dans le canton de Vaud. Premiers résultats du suréchantillonnage du Panel suisse de ménages* (Rapport à l'intention du Département de la santé et de l'action sociale).
- Bühlmann, F., Tawfik, A., Kühr, J., & Luisier, V. (2016). *La pauvreté dans le canton de Vaud* (Rapport de l'enquête LIVES-VAUD à l'intention du Département de la santé et de l'action sociale).
- Bühlmann, F., Tawfik, A., Cornu, C. & Kühr, J. (2018). *Pauvreté dans le canton de Vaud, dynamiques et styles de vie* (Rapport à l'intention du Département de la santé et de l'action sociale).
- Caritas. (2015). *Familie ist kein Luxus. Sozialalmanach 2016*. Caritas Verlag.
- Castel, R. (2012). Pauvreté et exclusion sociale. In J.-P. Tabin, & F.X. Merrien (Eds.), *Regards croisés sur la pauvreté* (pp. 33-44). Editions EESP.
- Crettaz, E. (2018). Working Poor in der Schweiz : Ausmass und Mechanismen. *Social Change in Switzerland*, 15. https://www.socialchangeswitzerland.ch/wp-content/uploads/2018/09/Crettaz_Working_Poor_Ausmass_Mechanismen_Sept2018.pdf.
- Denton, N.A. & Massey, D.S. (1995). *American apartheid*. Descartes & Cie.
- Dlouhy, K., & Biemann, T (2015). Optimal matching analysis in career research: A review and some best-practice recommendations. *Journal of Vocational Behavior*, 90, 163-173.
- Duvoux, N. (2010). Repenser la culture de la pauvreté. Dossier : La culture de la pauvreté. *La Vie des idées*. <https://laviedesidees.fr/Repenser-la-culture-de-la-pauvrete.html>
- Elzinga, C. H. (2014). Distance, Similarity and Sequence Comparison. In P. Blanchard, F. Bühlmann, & J.-A. Gauthier (Eds), *Advances in Sequence Analysis: Theory, Method, Applications* (pp. 51-73). Springer International Publishing.

Fibbi, R., Bülent, K., Piguet, E. (2003). *Le passeport ou le diplôme ? Etude des discriminations à l'embauche des jeunes issus de la migration*. « Rapport de Recherche 31 ». Neuchâtel : Forum suisse pour l'étude des migrations.

Fibbi, R. (2010). La discrimination : une frontière par rapport à l'intégration », *SociologieS* [Online], Files, Frontières sociales, frontières culturelles, frontières techniques, consulté 30 September 2020.

Fitzmaurice, G. M., Laird, N. M., & Ware, J. H. (2004). *Review of generalized linear models. Applied longitudinal analysis*. Wiley-Interscience, John Wiley & Sons.

Fox, J. (2008). *Applied regression analysis and generalized linear models*. Sage Publications.

Frauenfelder, A. & Togni, C. (2007). Les "abus" à l'aide sociale : une rhétorique au cœur du gouvernement de la misère. *Carnets de bord*, 13, 43-55.

Gutjahr, E., & Heeb, J. L. (2016). Social assistance trajectories in Switzerland: do they follow discernible patterns? *European Journal of Social Work*, 19(3-4), 570-585.

Joye, D. & Tillmann, R. (2012). La pauvreté en Suisse entre 1999 et 2009 : quelle évolution ? In J.-P. Tabin, & F.X. Merrien (Eds.), *Regards croisés sur la pauvreté* (pp. 33-44). Editions EESP.

Lapeyronnie, D. (2008). *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*. Editions Robert Laffont.

Leeper, T. J. (2018). Interpreting regression results using average marginal effects with R's margins. <https://cran.r-project.org/web/packages/margins/vignettes/TechnicalDetails.pdf>.

Leibfried, St., Leiserig, L., Buhr, P., Ludwig, M., Mädje, E. Olk, T., Voges, W., & Zwick, M. (1995). *Zeit der Armut. Lebensläufe im Sozialstaat*. Suhrkampverlag.

Lollivier, St. & Verger, D. (1998). Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes. *Economie et statistique*, 308-310, 113-142.

Long, J.S. (1997). *Regression models for categorical and limited dependent variables. Advanced quantitative techniques in the social sciences (Vol. 7)*. Sage Publications.

Mood, C. (2010). Logistic regression: Why we cannot do what we think we can do, and what we can do about it. *European sociological review*, 26(1), 67-82.

Nelder, J. A., & Wedderburn, R. W. M. (1972). Generalized linear models. *Journal of the Royal Statistical Society*, 135, 370-383.

OFS. (2012). *Pauvreté en Suisse : concepts, résultats et méthodes. Résultats calculés sur la base de l'enquête SILC 2008 à 2010*. Office fédéral de la statistique.

OFS. (2016). *Pauvreté et privations matérielles des enfants. Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) 2014*. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/bien-etre-pauvrete/pauvrete-et-privations-materielles/pauvrete.assetdetail.1365791.html>

OFS. (2020). *Mesurer la pauvreté en tant compte de la fortune. Considérations méthodologiques*. Office fédéral de la statistique.

Piguet, E. (2006). Les approches méthodologiques de la discrimination à l'embauche sur le marché du travail. *Migrations Sociétés*, 18, 175-187.

Secrétariat général du DSAS. (2011). *Rapport social 2011*. Département de la santé et de l'action social Canton de Vaud.

Secrétariat général du DSAS. (2017). *Rapport social vaudois*. Département de la santé et de l'action social Canton de Vaud.

Tabin, J.-P. (2012). La pauvreté en Suisse. In J.-P. Tabin, & F.X. Merrien (Eds.), *Regards croisés sur la pauvreté* (pp. 33-44). Editions EESP.

Tillmann, R. & Budowski, M. (2006). La pauvreté persistante. Un phénomène de classe, de cumul de désavantages ou d'individualisation ? *Revue Suisse de Sociologie*, 32(2), 329-348.

Wilson, W. J. (1987). *The truly disadvantaged: The inner city, the underclass, and public policy*. University of Chicago Press.

Zschirnt, E. & Fibbi, R. (2019). Do Swiss Citizens of Immigrant Origin Face Hiring Discrimination in the Labour Market? nccr – on the move, *Working Paper # 20*. Neuchâtel: nccr – on the move.